



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 47^{ème} RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT**

Le 18 juin 2024

1. **Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 47^{ème} réunion, par visioconférence, le 18 juin 2024.**
2. **Étaient présents, les représentants des États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tome et Principe, Sénégal, Tchad et Togo.**
3. **Ont également pris part aux travaux :**
 - **les représentants de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC),**
 - **les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA),**
 - **le représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA).**
4. **Ont aussi assisté :**
 - **les représentants des organisations suivantes : Institut national de la statistique et des études économiques de la France (Insee), École nationale de la statistique et de l'analyse économique Pierre N'DIAYE (ENSAE) de Dakar, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé, Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et l'Agence Française de Développement (AFD).**
5. **Étaient absents :**
 - **les Etats membres suivants : Centrafrique, Congo, Guinée, Guinée Équatoriale et Madagascar,**
 - **les représentants de la Banque de la république du Burundi (BRB), de la Banque centrale de Djibouti (BCD), de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la Banque Centrale de Madagascar, de la Banque Centrale de Sao Tome et Principe et de la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC),**
 - **les représentants de la Commission de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), de la Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de la Banque africaine de développement (BAD),**

- les représentants des organisations suivantes : **Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM)** de Cotonou et **École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA)** d'Abidjan,
 - les deux membres cooptés du Comité de direction,
 - le représentant de la France.
6. La liste des participants est en annexe 3.
7. **Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de M. Serge Jean EDI, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.**

A) OUVERTURE DE LA REUNION

8. Les travaux ont été ouverts par Monsieur Laurent Mahounou HOUNSA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin, Président en exercice du Comité de direction.
9. Dans son mot **d'ouverture**, le **Président** a souhaité la bienvenue aux participants et rappelé les principaux défis auxquels AFRISTAT est confronté (Cf. Annexe 2). Il a invité ses pairs à se pencher plus particulièrement sur les dossiers relatifs à la validation du Fonds AFRISTAT 2026-2035, la révision du **Traité portant création d'AFRISTAT et l'adoption du nouveau manuel des procédures administratives, comptables et financières d'AFRISTAT**. Il n'a pas manqué de **rappeler la nécessité pour les Directeurs Généraux des INS de redoubler d'efforts dans la mobilisation des contributions au profit d'AFRISTAT pour donner à l'Observatoire les moyens adéquats pour la réalisation de ses activités**. Le Président a aussi remercié les partenaires techniques et financiers qui accompagnent AFRISTAT **dans l'exécution de son mandat**. Il a félicité le nouveau **Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal pour sa nomination**. Il a exprimé sa reconnaissance aux autorités de **la Côte d'Ivoire pour le renforcement et la modernisation institutionnels de son système statistique**.
10. Après vérification du quorum (dix-sept (17) États représentés sur vingt-deux (22) attendus) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

11. Le Comité a adopté son ordre du jour moyennant un petit aménagement apporté par la Direction générale au point 5 (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail.

C) EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS, RESOLUTIONS ET DECISIONS DE LA 46EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE LA 31EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

12. La Direction générale a présenté au Comité **son rapport d'activité 2023 ainsi que l'état de mise en œuvre des recommandations, des résolutions et des décisions de la 46ème réunion du Comité de direction et de celles relatives à la 31ème session du Conseil des Ministres**. Elle a également exposé les **difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de son Plan d'action 2023**.

13. Elle a souligné que le rapport est élaboré suivant les orientations du Plan stratégique d'AFRISTAT 2022-2025. La Direction générale a indiqué que, dans l'ensemble, les activités ont été réalisées à hauteur de 72,5%, soit une légère amélioration par rapport à l'année 2022 (70,3%). Elle a aussi relevé une tendance d'ensemble à la normalisation, l'activité de la Direction générale étant en train de retrouver le niveau qui prévalait avant la pandémie de la COVID-19.

14. Le rapport présenté met en exergue les principaux résultats atteints au cours de l'année 2023. Il s'agit des résultats relatifs aux appuis techniques aux Etats membres d'AFRISTAT (EMA) et aux institutions dans les domaines d'intervention de l'Observatoire, à la mobilisation des ressources au titre du Fonds AFRISTAT, aux actions de visibilité d'AFRISTAT et au développement des partenariats.

15. La Direction générale a aussi rapporté au Comité les difficultés qu'elle a rencontrées dans l'exécution du Plan d'action 2023. Aussi, a-t-elle relevé la persistance des tensions de trésorerie dues au faible niveau des versements au troisième Fonds AFRISTAT, à la non validation de l'audit du PRCS BAD III, etc. De plus, elle a souligné les effets négatifs sur les activités d'AFRISTAT des crises politiques et sécuritaires que connaissent plusieurs de ses Etats membres ainsi que celles relatives à l'alimentation en énergie électrique.

16. Concernant la mise en œuvre des recommandations antérieures des instances statutaires, la Direction générale a indiqué que sur 16, quatre (04) ont été complètement mises en œuvre, neuf (09) sont exécutées partiellement et trois (03) n'ont pas connu un début de réalisation.

17. A la suite de la présentation de la Direction générale, le Comité a entendu le témoignage du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de Djibouti sur sa collaboration avec AFRISTAT.

18. Le Comité s'est réjoui du niveau de mise en œuvre des activités de la Direction générale en dépit des difficultés qu'elle a rencontrées.

19. Le Comité a exhorté la Direction générale à prendre les dispositions nécessaires pour mettre en place un plan de continuité d'activité, en vue de parer à des risques tels que la panne d'électricité intervenue courant 2023 et ayant entraîné la perte de toutes les données de l'Institution. Heureusement que ces données ont été récupérées plus tard.

20. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus, nonobstant les difficultés auxquelles elle est confrontée et a adopté le rapport d'activité 2023.

D) QUESTIONS BUDGETAIRES ET ADMINISTRATIVES

D.1 Exécution du budget 2023

21. Le Comité a examiné le rapport d'exécution du budget 2023 présenté par la Direction générale et a entendu les rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT.

22. La Direction générale a indiqué que le taux d'exécution des dépenses est de 76,6% et celui relatif à la mobilisation des recettes de 65,6%, à la date du 31 décembre 2023. S'agissant de l'exécution par source de financement, elle a relevé un taux d'exécution des dépenses de 81,7% sur le Fonds AFRISTAT contre 66,2% pour les ressources des partenaires. En ce qui concerne les recettes, les taux d'exécution sont de 36,0% et 126,2% respectivement sur le Fonds AFRISTAT et les partenaires.

23. Le Comité a noté la convergence des trois rapports (rapport d'exécution du budget 2023, rapport du **Commissaire aux comptes et rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget**) sur les difficultés financières auxquelles AFRISTAT a été confronté dans la mise en œuvre de son plan d'action 2023. Ces difficultés ont eu pour conséquences l'accumulation des dettes sociales et le gel des recrutements des experts sur le Fonds AFRISTAT.

24. Le Comité s'est inquiété de la persistance des tensions de trésorerie qui dure depuis quelques années. Il a engagé ses membres à redoubler d'efforts pour la libération des contributions de leurs Etats afin de doter l'Observatoire de ressources suffisantes pour la conduite de sa mission.

25. Le Comité a donné quitus à la Direction générale sur sa gestion au titre de l'exercice budgétaire clos au 31 décembre 2023 et l'a invité à la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et de la commission de contrôle budgétaire.

D.2 Questions d'ordre administratif

26. Sur le plan administratif, la Direction générale a informé le Comité que la situation des membres dans les différents organes et instances d'AFRISTAT n'appelle pas de décision nouvelle de sa part. Elle fera au Comité une proposition de remplacement des membres en fin de mandat au 31 décembre 2024, lors de sa prochaine réunion.

E) QUESTIONS SPECIFIQUES

27. En questions spécifiques, la Direction générale a présenté au Comité (i) la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT (Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025), (ii) un projet d'avis de recrutement au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2026-2029, (iii) Une note sur les retours de consultations sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035, (iv) une note de synthèse sur les travaux de consultations sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035, (v) une note de présentation du projet de Traité révisé portant création d'AFRISTAT, (vi) une note de présentation du projet de Traité révisé portant création d'AFRISTAT et (vii) un projet de manuel de procédures administratives, comptables et financières d'AFRISTAT.

E.1 Situation des contributions aux Fonds 2006-2015 et 2016-2025 et des contributions des partenaires aux activités d'AFRISTAT

a) Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015

28. La Direction générale a présenté au Comité la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Elle a relevé un statu quo depuis 2019 à un taux de mobilisation de 48,4%. Ce taux correspond à une mobilisation globale de 8,406 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de 17,155 milliards de francs CFA.

29. Les Etats membres ont versé 5,782 milliards FCFA soit 84,0% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de FCFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards de francs CFA (soit 4 millions d'Euros).

30. Le Comité a réitéré avec insistance ses exhortations à tous les Directeurs généraux des États membres n'ayant pas versé la totalité de leur contribution au titre du Fonds AFRISTAT 2006-2015 à poursuivre les efforts de plaidoyer auprès de leurs autorités respectives pour libérer leurs arriérés de contribution.

b) Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025

31. La Direction générale a présenté la situation de la reconstitution du Fonds AFRISTAT au titre de la période 2016-2025. Au 31 mai 2024, le taux de recouvrement se situe à 27,8 % des 30,7 milliards de francs CFA de contributions attendues, soit 8,52 milliards de francs CFA.

32. Elle a indiqué que les Etats membres ont versé 7,34 milliards de francs CFA sur 18,705 milliards de francs de CFA, soit 39,3% de leur contribution. La Direction générale a souligné le faible niveau de versement des contributions des Etats membres, en dépit des relances effectuées par le Président du Comité ministériel **de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT et le Président du Conseil des ministres.**

33. Au titre des autres sources, 1,17 milliard de francs CFA a été mobilisé, soit 9,80% des 11,995 milliards de francs CFA attendus. La France a versé 983,9 millions de FCFA (soit 1,5 millions d'euros) représentant 100% de sa contribution, la **Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 100 millions de FCFA,** la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), 23,2 millions de FCFA, la Banque Ouest Africaine de Développement, 8 millions FCFA et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), 60 millions FCFA.

34. **Le Comité s'est inquiété du faible taux de mobilisation** du Fonds AFRISTAT 2016-2025, à un an de son échéance. **Il a invité les Directeurs généraux des pays en retard de leur contribution à s'impliquer davantage** dans la sensibilisation de leurs plus hautes autorités pour la libération de leurs contributions. Le Comité a également exhorté la Direction générale à prendre les dispositions nécessaires pour un meilleur **fonctionnement du Comité technique de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT et au suivi de ses conclusions et recommandations.**

E.2 Examen et approbation du projet d'avis de recrutement au poste de Directeur général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2026-2029

35. La Direction générale a soumis à l'examen du Comité un projet de termes de référence pour lancer l'avis de recrutement du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2026-2029.

36. Le Comité a autorisé la Direction générale à publier cet avis de recrutement.

E.3 Compte rendu des consultations sur la répartition du fonds AFRISTAT 2026-2035

37. La Direction générale a fait au Comité un compte rendu des résultats des consultations des Etats membres sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035. Ces consultations ont été initiées en exécution d'une recommandation du Conseil des ministres, lors de sa 31^{ème} session tenue le 11 décembre 2023 par visioconférence.

38. Au cours de ladite session, le Conseil avait demandé à son Président, après examen des conclusions **de l'étude stratégique AFRISTAT à l'horizon 2035, de saisir ses pairs à l'effet de recueillir leurs avis sur la proposition de répartition des contributions des Etats membres au Fonds AFRISTAT 2026-2035.**

39. La **Direction générale a indiqué qu'à l'issue de la saisine des Etats membres par lettre du Président du Conseil des Ministres,** elle a enregistré 5 avis sur 22 attendus.

40. Les 5 Etats membres, ayant répondu à la lettre du Président du Conseil des Ministres, ont salué le caractère réaliste du Fonds AFRISTAT 2026-2035. Ils sont par ailleurs favorables à la répartition proposée **par l'étude.** Il convient de mentionner que le Burkina Faso a sollicité un abaissement de sa quote-part.

41. Le Comité s'est inquiété du faible taux de réponse des Etats membres. Il a demandé aux Directeurs généraux des pays n'ayant pas encore donné suite à la lettre du Président du Conseil des Ministres, de faire un plaidoyer auprès de leurs autorités afin qu'elles fassent connaître leurs avis.

E.4 Examen des résultats des travaux de l'équipe restreinte commise pour améliorer la présentation du Traité révisé portant création d'AFRISTAT

42. La Direction générale a présenté au Comité les résultats des travaux de l'équipe restreinte commise pour améliorer la présentation du Traité révisé portant création d'AFRISTAT. Elle a rappelé que la mise en place de l'équipe restreinte ainsi que ses missions répondent à une recommandation de la 46^{ème} réunion du Comité, tenue à N'Djaména les 23 et 24 octobre 2023.

43. La Direction générale a indiqué que l'équipe restreinte était composée de 5 personnes, à savoir : le Directeur Général d'AFRISTAT, les anciens Président et Vice-Président de l'Association CESD Statisticiens pour le Développement, le consultant ayant mené l'étude préliminaire sur la révision du Traité et le Directeur de la Coordination statistique de l'ANSD. Cette équipe a réalisé ses travaux dans les locaux de l'ANSD à Dakar, du 22 au 25 janvier 2024.

44. L'équipe a, comme demandé, préparé une présentation du Traité révisé qui met en exergue uniquement les articles modifiés. Elle a, en sus de ce qui était attendu, proposé une version consolidée du Traité révisé qui pourrait être utile après l'adoption par le Conseil des Ministres du Traité révisé.

45. Le Comité s'est réjoui des résultats obtenus par l'équipe restreinte et a particulièrement remercié les membres qui y ont contribué de façon bénévole, l'INSEE pour l'appui proposé et l'ANSD pour toutes les facilités offertes pour le bon déroulement des travaux. Il demande à la Direction Générale d'utiliser avantagusement la présentation du Traité révisé proposée.

E.5 Présentation du projet de Traité révisé portant création d'AFRISTAT

46. La Direction générale a commenté au Comité l'exposé des motifs qui accompagnera la présentation au Conseil des Ministres des modifications proposées dans le Traité révisé. Elle a précisé qu'il s'agit d'un texte qui énonce les principales raisons qui ont motivé la révision proposée. Ensuite, ce document rappelle dans une seconde partie les modifications intervenues dans chacun des neuf chapitres que compte le Traité révisé.

47. Le Comité, après avoir pris connaissance du contenu de l'exposé des motifs, a félicité la Direction Générale pour le travail effectué. Il a néanmoins demandé à la Direction générale de changer l'intitulé du texte consolidé présenté en adoptant le titre suivant : "*Version consolidée du Traité après l'adoption du Traité modifiant le Traité portant création d'un Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)*". Le Comité a préconisé de suivre les étapes successives suivantes jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau Traité ;

- a) Présentation au Conseil des Ministres du consensus obtenu sur la proposition de révision du Traité portant création d'AFRISTAT pour appréciation ;
- b) Saisine des gouvernements des Etats membres par le Conseil des Ministres en vue d'un examen interne de la proposition de texte et le recueil des identités des signataires désignés pour signer le Traité révisé ;

- c) **L'organisation du processus de signature en privilégiant l'option d'une réunion en marge des assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement ;**
- d) **Pour la ratification, les procédures nationales prévaudront ; la Direction générale d'AFRISTAT, en appui des Directeurs généraux des INS, fera le suivi.**

E.6 Examen et approbation du manuel de procédures administratives et financières D'AFRISTAT

48. La Direction générale a rappelé que lors de la 45^{ème} réunion du Comité de direction, elle avait présenté la synthèse des changements préconisés dans les procédures administratives, comptables et financières d'AFRISTAT. Elle a indiqué que l'ensemble des observations qui avaient été formulées ont été prises en compte avec notamment la diffusion pour lecture de la version revue du manuel.

49. Le Comité a accueilli positivement les efforts fournis par la Direction générale pour se doter d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières moderne. Il a adopté la dernière version dudit manuel afin que la Direction générale puisse rapidement se l'approprier et le mettre en application.

F) QUESTIONS DIVERSES

F.1 Questions diverses proposées par les participants

50. M. Lamine Diop est intervenu pour féliciter la République de la Côte d'Ivoire pour les avancées qu'elle enregistre avec la transformation de l'INS en Agence Nationale de la Statistique et la création d'un Fonds National de Développement Statistique. Il a sollicité que les textes relatifs qui encadrent ces nouvelles initiatives soient diffusés et/ou transmis à AFRISTAT qui les diffusera à travers son site web.

51. Le représentant du Burundi a indiqué que son pays organisera prochainement un Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) couplé avec un Recensement Général de l'Agriculture (RGA). Il a émis le vœu que les pays qui ont déjà conduit un tel projet puissent se montrer disponibles pour partager leurs expériences en la matière.

52. Le représentant du Tchad a donné l'information selon laquelle son pays était dans le même processus d'organisation d'un RGPH combiné avec un RGA et que leur équipe avait déjà effectué une visite d'étude au Sénégal pour s'imprégner de l'expérience de ce pays. Il a aussi réitéré son plaidoyer auprès de ses pairs pour que des conventions de prestation de services soient conclus avec AFRISTAT pour l'accompagnement des pays dans la mise en œuvre du projet d'harmonisation statistique en Afrique de l'Ouest et du centre (PHASAO). Par ailleurs, il a encouragé la promotion des collaborations entre INS pour crédibiliser les systèmes statistiques nationaux.

53. Le représentant de PARIS21 a félicité AFRISTAT pour le travail abattu malgré les contraintes existantes, il a apprécié le partenariat entre les deux institutions et a rassuré sur la poursuite de la collaboration pour le développement de la statistique en Afrique. Il a également précisé que :

- a) **PARIS21 en collaboration avec l'UNICEF viennent de publier un « guide sur l'intégration des droits des enfants dans la Stratégie nationale de développement de la statistique**

(NSDS) » et que les INS sont encouragés à l'exploiter efficacement. Des ateliers de formations seront préparés pour certains pays qui développent leur nouvelle SNDS (*Toolkit for Mainstreaming Child Rights into Strategic Planning for Official Statistics*) et le guide est téléchargeable à partir du lien : [HTTPS://WWW.PARIS21.ORG/NEWS/PARIS21-AND-UNICEF-WORKING-TOGETHER-SUPPORT-CHILD-RIGHTS-THROUGH-BETTER-STATISTICS](https://www.paris21.org/news/paris21-and-unicef-working-together-support-child-rights-through-better-statistics) ;

- b) PARIS21 en collaboration avec STATAFRIC organisent un atelier sur le leadership statistique destiné aux Directeurs généraux des INS ou leurs adjoints du 8 au 11 octobre 2024 à Kigali. Compte tenu des ressources limitées, PARIS21 encourage les pays à mobiliser les ressources nécessaires pour y participer, notamment en explorant la **possibilité d'utiliser les fonds du projet PHASAO et autres. Il est attendu la confirmation de participation pour tous ceux qui obtiennent une assurance du financement.**

54. Le représentant de la **Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)** a indiqué que la 9^{ème} session de la Commission **statistique pour l'Afrique (StatCom)** aura lieu du 28 octobre au 1^{er} novembre **2024 à Addis Abeba au siège de l'organisation. De plus, le Conseil économique et social a adopté la résolution sur « Une commission de statistique inclusive et représentative, qui ne laisse personne de côté », l'Afrique sera représentée par 14 Etats membres à la Commission de Statistique des Nations Unies au terme du processus d'élection en 2028.**

55. Le représentant du Sénégal a informé les membres du Comité sur la publication, le 9 juillet 2024, des rapports thématiques du 5^{ème} RGPH du Sénégal, dont le dénombrement a été réalisé du 15 mai au 15 juin 2023.

56. Le représentant de la CEMAC a indiqué que le volet régional du projet PHASAO de sa sous-région a été signé le 12 juin 2024 avec la Banque Mondiale. AFRISTAT sera associé, à travers une convention de prestation de services, **à la mise en œuvre de ce projet. Pour le Congo et le Gabon qui viennent d'être réintégrés dans l'initiative de la Banque Mondiale, des diligences sont en cours afin que ces pays aient leurs financements rapidement.**

F.2 Date et lieu de la 48^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

57. Le lieu et les dates précises de la quarante-et-huitième réunion du Comité de direction seront déterminés ultérieurement.

G) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

58. Le Comité a adopté le présent relevé de conclusions.

59. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité a félicité la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux.

60. **Ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, le Président du Comité a clos la réunion.**

Fait à Bamako, le 18 juin 2024

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,
Le Président



Laurent Mahounou HOUNSA,
Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de
la Démographie (INStAD) du Bénin

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen et approbation du rapport d'activité 2023 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations, résolutions et décisions de la 46^{ème} réunion du Comité de direction et de la 31^{ème} session du Conseil des Ministres.
4. Questions budgétaires et administratives
 - (i) Exécution du budget 2023
 - Rapport d'exécution du budget 2023 d'AFRISTAT
 - Rapport du Commissaire aux comptes
 - Rapport de la Commission de contrôle d'exécution du budget d'AFRISTAT
 - (ii) Questions administratives.
5. Questions spécifiques
 - (i) Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006 – 2015 et 2016 – 2025.
 - (ii) Examen et approbation du projet d'avis de recrutement au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2026–2029
 - (iii) Compte rendu des retours des consultations sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035 ;
 - (iv) Examen des résultats des travaux de l'équipe restreinte commise pour améliorer la présentation du Traité révisé portant création d'AFRISTAT ;
 - (v) Présentation du projet de Traité révisé portant création d'AFRISTAT
 - (vi) Examen et approbation du manuel de procédures administratives et financières d'AFRISTAT ;
6. Questions diverses
 - (i) Questions diverses proposées par les participants
 - (ii) Date et lieu de la 48^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT.
7. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
8. Clôture de la réunion.

Annexe 2: Discours d'ouverture du Président du Comité de Direction

**AFRISTAT
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

**QUARANTE-SEPTIEME REUNION
DU COMITE DE DIRECTION
18 juin 2024**

DISCOURS DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION

**Allocution de Monsieur M. Laurent
Mahounou HOUNSA, Directeur Général de
l'INStAD du Bénin, Président du Comité de
Direction, prononcée à l'occasion de
l'ouverture de la quarante-septième réunion
du Comité de Direction d'AFRISTAT**

18 juin 2024

**Messieurs les Directeurs Généraux des
INS des Etats membres d'AFRISTAT ;**

**Messieurs les représentants des
Communautés économiques
régionales ;**

**Mesdames et messieurs les
représentants des partenaires
techniques et financiers d'AFRISTAT ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du
Comité de Direction d'AFRISTAT ;**

**Monsieur le Directeur Général
d'AFRISTAT ;**

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que je souhaite à toutes et à tous une chaleureuse bienvenue à cette 47^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT ce lundi 18 juin 2024. Compte tenu du contexte particulier marqué par la célébration récente d'une fête religieuse à laquelle plusieurs parmi nous sont attachés,

je voudrais également vous remercier d'avoir privilégié la participation à la présente réunion du Comité de Direction de notre Institution commune qu'est l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT).

Mesdames et messieurs,

Distingués invités,

La réunion qui démarre ce matin se tient dans un double contexte courant et singulier. En effet, le caractère courant se

réfère au fait que nous allons aborder des questions désormais devenues génériques pour les réunions statutaires qui se tiennent au premier semestre de chaque année avec l'examen de : (i) l'exécution du plan d'action de l'année précédente et du budget afférent et (ii) la mobilisation des ressources. Le caractère singulier, quant à lui, porte sur des sujets cruciaux pour AFRISTAT qui auront un impact réel sur son fonctionnement au moins pour la prochaine décennie. Il s'agit (i) du suivi du processus

de validation du Fonds AFRISTAT 2026-2035, (ii) de la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et (iii) de l'examen du nouveau manuel des procédures administratives, comptables et financières.

Chers membres du Comité de direction,

L'Observatoire s'efforce de mettre en œuvre les plans d'actions que nous adoptons chaque année malgré les difficultés devenues récurrentes qui nous sont rappelées chaque année. Je voudrais

d'ores et déjà nous exhorter à nous engager au cours de cette réunion à rompre avec les retards de versement de nos contributions au Fonds AFRISTAT afin de mettre la Direction Générale d'AFRISTAT dans les meilleures conditions de travail. De plus, avec le renouvellement du Fonds AFRISTAT à partir de 2026, je sollicite notre pleine implication auprès de nos hiérarchies respectives pour travailler à l'accélération de nos réponses à la consultation sur la proposition de répartition des contributions

au Fonds AFRISTAT 2026-2035 par pays. En effet, à ce jour, seulement moins de 25% des pays que nous représentons ont déjà communiqué leurs avis depuis la sollicitation intervenue en décembre 2023. Afin d'être dans les délais requis, il faut que nous agissions pour que la prochaine session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT puisse évacuer cette question.

Chers participants,

Au même titre que les contributions au Fonds AFRISTAT, la question de la révision du Traité portant création d'AFRISTAT revêt aussi une grande importance. C'est pourquoi, je vous invite à faire toutes les observations sur le projet de Traité révisé qui nous est soumis dans le format que nous avons exigé afin qu'il soit également soumis à l'adoption des Ministres. J'en profite pour remercier les partenaires qui ont accompagné la Direction Générale d'AFRISTAT dans ce travail de reformatage

du Traité conformément à notre recommandation de N'Djaména l'année dernière.

Afin de rompre avec les récriminations sur les capacités de gestion administrative et financière, je formule le vœu que nous puissions avancer significativement vers l'adoption du manuel de procédures administratives, comptables et financières d'AFRISTAT. Gageons que les améliorations qui y sont contenues tiennent

bien compte des meilleures pratiques en la matière actuellement.

Sur tous les autres sujets, non moins importants, j'en appelle à notre grande attention afin que les orientations, résolutions et autres recommandations que nous émettrons au cours de nos travaux conduisent à de meilleurs résultats.

Mesdames et messieurs,

Chers participants,

Avant de clore mes propos, j'aimerais, au nom du Comité de Direction, remercier **la Commission de l'UEMOA, la Coopération Française** à travers les collaborations avec l'INSEE et son Agence d'exécution Expertise France, **la FAO, la Commission de la CEMAC, PARIS21, la Banque Africaine de Développement, STATAFRIC, la CEA, la BEAC, la BCEAO, la BCRG** et bien d'autres pour les soutiens multiformes qu'ils apportent à AFRISTAT

pour le renforcement de la statistique dans les Etats membres.

Je ne saurais terminer sans féliciter notre collègue Abdou Diouf pour sa nomination en qualité de Directeur général de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) du Sénégal, ainsi que la Côte d'Ivoire pour la mutation observée en vue des avancées importantes dans la prise en charge des activités statistiques du système national.

Je remercie la Direction Générale d'AFRISTAT pour le dynamisme dont il fait montre dans le développement de partenariats et la bonne gestion des projets de coopération qui se manifeste par la confiance en elle placée par nos partenaires.

Je vous remercie.

ANNEXE 3 : LISTE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION A LA 47EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01.	HOUNSA M. Laurent	BENIN	Directeur Général	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 21 30 82 44 - 45 Fax : (229) 21 30 82 46 Email : INSTAD@INSTAD.BJ LMHOUNSA@INSTAD@BJ
02.	BERE Bernard	BURKINA FASO	Directeur Général Adjoint	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél. : (226) 25 49 85 02 Mobile : (226) 70 35 46 16 Fax: (226) 25 37 62 26 Email : INDS@INSD.BF KOKEM2002@YAHOO.FR
03.	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi BP 1156 Bujumbura	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 Email : ISTEEBU@CBINF.COM NICMUSO@YAHOO.FR
04.	NIYIBARUTA Caritas	BURUNDI	Directeur du Département Administratif et Financier	Institut National de la Statistique du Burundi BP 1156 Bujumbura	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 Email : INS.BURUNDI2022@GMAIL.COM ; NIYIBARUTACAR@GMAIL.COM
05.	CRAVEIRO Carlos	CABO VERDE	Directeur des Comptes Nationaux	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (238) 9916920 Mail : CARLOS.CRAVEIRO@INE.GOV.CV
06.	SANTOS Silvina	CABO VERDE	Directrice Administrative	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (238) Mail : SILVINA.SANTOS@INE.GOV.CV

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
07.	TEDOU Joseph	CAMEROUN	Directeur Général	Institut National de la Statistique (INS) BP 134 Yaoundé	Tél. (237) 22 22 04 45 Mob. (237) 6 99 89 01 03 Fax : (237) 22 23 24 37 Email Prof.: joseph.tedou@ins-cameroun.cm Email : JOSEPHTEDOU@YAHOO.FR
08.	YOUSOUF Faissoil	COMORES	Directeur de la Synthèse économique	INSEED B.P. 131 Moroni	Email : FAYOUFMHA@GMAIL.COM
09.	M'SOMA Bastoine	COMORES	Directeur de la Démographie et des statistiques sociales	INSEED BP. 131 Moroni	Tél. (269) Mob. (269) E-mail : MBASTOINEBEN@YAHOO.FR
10.	DOFFOU Nguessan Gabriel	COTE D'IVOIRE	Directeur Général	INS 01 BP. V55 Abidjan 01	tel : (+225) 20 21 05 38 / 20 21 63 27 INS_RCI@YAHOO.FR
11.	AKA Doré	COTE D'IVOIRE	Directeur de la Démographie et des Statistiques Sociales	Institut National de la Statistique 01 BP. V55 Abidjan 01	Tel : (+225) 20 21 05 38 / 20 21 63 27 Email: INS_RCI@YAHOO.FR
12.	HADI Ibrahim Abdi	DJIBOUTI	Directeur général	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques BP. 1846, Djibouti	Mobile : +253 Tél (Bur): +253 E-mail : ABDI.IBRAHIM@GMAIL.COM IBRAHIM.ABDI@INSTAD.GOUV.DJ
13.	OYOUOMI MALI Janvier	Gabon	Directeur Général	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél. (241) EMail : PLAN.DGS@YAHOO.FR JANVIERMALI@YAHOO.FR
14.	ONDO MEGNE Jean Jacques	Gabon	Directeur Général Adjoint	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	EMail : JONDOMEAGNE@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
15.	SOUSA CORDEIRO Idílio Marciano	GUINEE BISSAU	Directeur du Service des Statistiques Économiques et Financières	Institut national de la statistique Av. Amílcar Cabral, n° 13, CP n° 6 Bissau	Tél. (Bureau) (245) 96 926 60 34 Tél. (Bureau) (245) 95 699 0649 Tél. (Mobile) (245) 95 535 20 44 / 96 673 79 31 Email: IDILIORUU@GMAIL.COM
16.	SOUGANE Arouna	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Mob . (223) Email : SOUGANE_AROUNA@YAHOOO.FR
17.	KANTE Boureima	MALI	Chef de Département Administration, Budget et Finances	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tel : (+223) 20 22 48 73 Mob : (+223) 66 29 18 26/ 76 04 39 83 Email : BOUREMA.KANTE@INSTAT.GOUV.ML BAHKANTE2005@YAHOO.FR
18.	BA Oumar Kalidou	MAURITANIE	Directeur Général Adjoint	Office national de la statistique BP 240 Nouakchott	Tél. : (222) 45 25 50 31 Mob. (222) 22 58 47 00 / 46 58 47 00 Fax : (222) 4525 51 70 Email : OUMARBA70@HOTMAIL.COM OUMARBA70@HOTMAIL.COM
19.	OUMAROU Sani	NIGER	Directeur Général ai	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 Email: INS@INS.NE SOUMAROU@INS.NE SANI_O@YAHOO.FR
20.	DIOUF Abdou	SENEGAL	Directeur général	BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tél. : (221) 33 825 15 19 Cél.: (221) 77 656 23 59 E-mail : ABDOU.DIOUF@ANSD.SN

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
21.	FAYE Mbaye	SENEGAL	Conseiller Technique du Directeur Général	BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	E-mail : MFAYE1202@YAHOO.FR MBAYE.FAYE@ANS.D.SN
22.	MOURSAL Baradine Zakaria	TCHAD	Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Tél. : Cel : (235) 62 60 00 00 / 99 93 57 77 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : BARADINEZAKARIA7@GMAIL.COM
23.	KOUASSI Koame	TOGO	Directeur Général	Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) B.P. 118 Lomé	Tel. : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90054811 Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : INSEED@INSEED.TG KOKOAME@YAHOO.FR KOAME1965@GMAIL.COM
24.	LEITE D'ALMEIDA Gueitt	SAO TOME	Président	Institut National de la Statistique C.P. 256 Sao Tomé et Príncipe	Tél. (239) 224 18 51 Mob (239) 991 13 41 Mail : LEITE_LG@HOTMAIL.COM
Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres					
25.	OUEDRAOGO Emile	Commission UEMOA		B.P. 543 Ouagadougou	
26.	Christian Olivier N'GORAN	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax: (221) 33 823 93 35 Email: CNGORAN@BCEAO.INT
27.	MOUNKALA Evrard Ulrich	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	Directeur des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS)	736, avenue Mgr Vogt B.P. 1917, Yaoundé, CAMEROUN	Tél. Bur.: (237) 22 23 40 30 / Fax Bur.: (237) 22 23 46 93 Email : MOUNKALA@BEAC.INT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
28.	LONTCHI Roland Marc	Commission de la CEMAC	Directeur de la statistique	CEMAC Avenue des Martyrs B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 70 55 50 096 Fax : (237) 22 23 33 29 / 22 23 33 50 Mail : LONTCHIR@CEMAC.INT
Au titre des Etats, institutions et personnes invités					
29.	BODIN Jean-Louis		Consultant		Mail : JEANLOUISBODIN@YAHOO.FR
30.	DIOP Lamine		Consultant		Mail : LSDIOP@YAHOO.FR LDIOPSEN@YAHOO.FR
31.	D'ALESSANDRO Cristina	INSEE	Responsable de la coopération avec l'Afrique subsaharienne	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex France	Tél. (33) 187 695 538 Mail : CRISTINA.DALESSANDRO@INSEE.FR
32.	Bertrand SAVOYE	AFD	Chargé de programmes de recherche	AFD Paris	Tél. (33 1) 53 44 31 40 Mail : SAVOYEB@AFD.FR
33.	GAFISHI Philippe	PARI21	Co-ordinateur Régional de Programme	Paris21 Secretariat 2, rue André-Pascal 75775 Paris Cedex 16 France	Tél. (33 1) 45 24 87 25 Mail : PHILIPPE.GAFISHI@OECD.ORG
34.	ILBOUDO Tinfissi Joseph	CEA – Centre Africain pour la Statistique	Chef de la Section du Développement de la Statistique	Avenue Menelik II B.P. 3001 Addis-Abeba ETHIOPIE	Tél. (+251) 11 54 45 000 E-Mail: ILBOUDO@UN.ORG
35.	Mme SAGNA Mame Coumba SANKHARE	ENSAE-SENEGAL	Secrétaire Administratif	BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tel : (221) 33 859 43 30 Cél.: (221) 77 152 7391 E-mail : COUMBA.SANKHARE@ANSD.SN
36.	MANTOBAYE Moundigbaye	ISSEA	Chef de Département de la Recherche, des Enquêtes et Partenariat	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Email : MANTOBAYE@GMAIL.COM MANTOBAYE@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
37.	NGANAWARA Didier	IFORD	Directeur des Etude et Formation	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 22 23 29 47 /96 91 05 03 Fax (237) 22 22 67 93 Email : IFORD@IFORD-CM.ORG DNGANAWARA@IFORD-CM.ORG NGDIDIER@HOTMAIL.COM
38.	TRAORE Abdoulaye	EGCC- International	Commissaire aux comptes	BP: 3013 Bamako - Mali	Tel : (223) 20 22 82 18 Email : A.TRAORE@EGCCINTERNATIONAL.COM A.DIAKITE@EGCCINTERNATIONAL.COM
39.	MBONG MBONG Luc	AFRISTAT	Consultant	BP 1427 Yaoundé, Cameroun.	Cel: (+237) 694 33 79 76 Email: LUCMBONG@GMAIL.COM
Direction générale d'AFRISTAT					
40.	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG
41.	EDI Serge Jean	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: EDI@AFRISTAT.ORG